

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mars 2021

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3971)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 144

présenté par

M. Borowczyk, M. Zulesi, M. Boudié, Mme Vanceunebrock, M. Mis, Mme Hennion, M. Rudigoz,
Mme Limon, Mme Peyron, Mme Robert et M. Vignal

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 1ER BIS AA, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.